

Brouillon du texte paru dans :

Béguelin, M.-J. (1998). «Le statut des informations non identifiantes dans le SN anaphorique». In Forsgren, M., K. Jonasson & H. Kronning (éds). *Prédication, assertion, information, Actes du Colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*. Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 463-474.

Marie-José [Reichler-]Béguelin, Neuchâtel et Fribourg (Suisse)

Le statut des informations non identifiantes dans le SN défini anaphorique

"Un texte est en grande partie coloré par une sémantique non pas assertive, mais présuppositionnelle, alors même qu'il semble être fait pour communiquer par l'affirmation, la négation ou la constatation, des informations sur des objets ou des faits de la réalité" (V. Bogdanov, cité par Sériot, 1993: 254)

Des auteurs comme Valentin Bogdanov, Vladimir Gak et Patrick Sériot ont contribué, chacun à sa manière, à ébranler l'opposition traditionnelle entre nomination et prédication, elle-même avatar de l'opposition aristotélicienne entre substance et accident (cf. Sériot, 1985; 1986; 1993: 239). Deux arguments complémentaires conduisent à mettre en cause le caractère tranché de cette opposition. Le premier s'appuie sur le fait que les propositions sont susceptibles, à la faveur des enchâssements syntaxiques, d'occuper une fonction de nom. Le second inventorie des traces de prédication dans les SN, traces qui peuvent prendre des formes diverses selon les langues envisagées.

C'est la prédication seconde dans les SN définis et les expressions anaphoriques du français qui fera l'objet du présent article.

1. Traces de la prédication seconde dans les SN

Sériot (*op. cit.*) a étudié en détail le comportement des nominalisations, qui, par excellence, témoignent de comportements intermédiaires entre nom et verbe, entre nom d'objet et proposition. Il analyse notamment des énoncés comme 1 et 2, qui montrent que des circonstants peuvent être associés à un nom d'action:

1. Deux terroristes, auteurs présumés de l'**attentat hier** à Barcelone, ont été arrêtés cet après-midi à Madrid (France Info, 30 mai 1991, *in* Sériot, 1993: 250; comparer: *l'attentat d'hier*)
2. Cette armada refaisait à l'envers le **voyage** de Guillaume le Conquérant neuf siècle plus tôt. (*Le Monde*, *ibid.*)

En effet, *hier* et *plus tôt* sont habituellement des compléments de phrase, et n'entrent pas dans une rection nominale; dès lors, 1 et 2 portent la trace, dans les termes de Sériot, d'une "prédication enfouie" (*ibid.*).

Or, une réflexion analogue peut être étendue aux SN définis (*le N* aussi bien que *ce N*) ne contenant pas de nom d'action et qui, dans la vision traditionnelle, passent justement pour des "noms d'objets" au plein sens du terme. Considérons l'exemple suivant:

3. **L'aujourd'hui général de division** Michel Loridon (...) commandait nos troupes à cette époque (*Canard enchaîné*, 18.5.94, corpus Marinette Matthey)

Comparer: 3a. **Le général de division M. L.** (...)
3b. **L'actuel général de division M. L.** (...)

L'énoncé 3 peut être rapproché de 1 et 2, dans la mesure où l'adverbe *aujourd'hui*, qui occupe habituellement une fonction de complément de phrase dans un cadre propositionnel, y apparaît au sein même d'un SN. Dans 3 toutefois, à la différence de 1 et 2, le SN ne contient aucun nom d'action. La question se pose dès lors de savoir quel prédicat (ou quelle énonciation) implicite y est déterminé(e) par l'adverbe *aujourd'hui*.

Qu'est-ce qui oppose 3a: *le général de division M. L.*, et la formulation originale, choisie par l'auteur: *l'aujourd'hui général de division M. L.*? Dans le premier cas, le catégorisateur lexical qui, dans le SN défini, fournit une description du référent peut être surinterprété -ou interprété par défaut- comme constituant un désignateur stable, valable dans l'univers des événements narrés comme dans celui de l'énonciation. Dans le second cas au contraire, *aujourd'hui* explicite le caractère contingent, non rigide, de l'attribut de catégorisation décerné à l'objet-de-discours (*général de division (o)*). Par la présence de *aujourd'hui*, cet attribut de catégorisation est donné comme valide au jour de l'énonciation, mais non au moment du passé désigné par le Sprép à *cette époque*. La présence de *aujourd'hui* rapproche donc le SN dans son ensemble d'une structure plus complexe à prédication catégorisante, telle qu'on pourrait la trouver avec une apposition, cas reconnu de prédication seconde:

3c. M.L., **qui est aujourd'hui général de division**, (...) commandait nos troupes à cette époque. (Séquence remaniée)

3d. **Aujourd'hui (devenu/promu) général de division**, M. L. (...) commandait nos troupes à cette époque. (Séquence remaniée)

L'emploi de l'adjectif *actuel*, en pareille position (3b), apparaîtrait plus banal, quoique non équivalent sémantiquement. Cet adjectif aurait certes pour fonction d'ancrer le prédicat de catégorisation par rapport à l'énonciation, mais il aurait, plus nettement que 3, le statut d'une préassertion. A l'appui de cette hypothèse, on peut relever que l'adjectif *actuel* tend -comme *moderne*- à être utilisé par référence à un énonciateur intra-diégétique plutôt que par référence à l'énonciation en cours (cf: "un symbolisme qu'il essaie d'appliquer à la Suisse **actuelle** de l'entre-deux guerres", oral, 1.5.91). Mais ce qui importe surtout, c'est, encore une fois, que l'adverbe *aujourd'hui* est habituellement complément de phrase. Dès lors, son emploi comme constituant d'un SN assure plus qu'un simple repérage temporel: *il invite à interpoler (ou, en termes hjelmsleviens, à catalyser) le prédicat de catégorisation sous-jacent au descripteur contenu dans le SN défini*.

Par son caractère atypique, cet emploi de l'adverbe *aujourd'hui* révèle sans doute que l'auteur du texte est conscient d'opérer un coup de force présuppositionnel. Sous couleur d'identifier le référent par le biais de la description lexicale, conformément aux instructions sémantiques associées au prédéterminant *le*, le journaliste utilise une

description qui n'est en réalité qu'un pseudo-identifieur, non préalablement ancré -du moins de façon certaine- dans les connaissances encyclopédiques de son lectorat. Introduire dans le SN un situeur temporel habituellement complément de phrase revient dès lors à désimplifier, si l'on peut dire, le prédicat de catégorisation impliqué par le SN défini (*o est un/Ø général de division*), tout en soulignant son statut de prédication seconde. Par les moyens du bord, l'auteur tente ainsi d'échapper à cette sorte d'impasse qui fait que "rien, dans la forme d'une relation prédicative présupposée, ne permet de dire si cette relation prédicative renvoie ou non à du déjà-dit repérable." (Sériot, 1993: 255)

Dans le même domaine de faits, mais concernant cette fois-ci le fonctionnement discursif du SN démonstratif, examinons les descriptions contenues dans le premier et dans le second paragraphe de 4:

4. Le procès en appel d'Alain Carignon, à Lyon, a pris un tour surréaliste. On y juge un supposé corrompu (dans l'affaire de l'eau grenobloise) tandis que son supposé corrupteur reste tranquillement invisible, seulement représenté par deux de ses lieutenants. Plus fort, **cet absent** est devenu la vraie vedette du procès. Le nom de **cet illustre fantôme**? Jérôme Monod, pédégé de la Lyonnaise des eaux.

Cet ex-secrétaire général du RPR, cet intime de Jacques Chirac, cet homme qui pèse 100 milliards de chiffre d'affaires, qui vend ses services (eau, énergie, communication, construction) aux députés et maires des plus grandes villes de France, ce patron dont le groupe est mis en cause dans la plupart des affaires de corruption liées à l'eau et au béton, ce champion à répétition de la présomption d'innocence est insoupçonnable. (*Canard enchaîné*, 29.5.96, début de texte)

Les SN *cet absent*, *cet illustre fantôme* du premier paragraphe illustrent un fonctionnement discursif classique de l'anaphore démonstrative. Les instructions sémantiques véhiculées par le prédéterminant *ce* repèrent le référent par rapport à son contexte d'occurrence, ce qui, comme l'ont observé les spécialistes, favorise une reclassification de ce référent via la tête lexicale du SN anaphorique¹. Ainsi en va-t-il dans ce passage où les descripteurs utilisés constituent autant de recatégorisations de l'objet-de-discours préalablement introduit sous l'étiquette *son supposé corrupteur*. Cependant, si l'on examine comment est gérée l'information dans le texte, on s'aperçoit que les deux descripteurs *absent* et *illustre fantôme* sont clairement pourvus d'une fonction identifiante, dans la mesure où ils rappellent, en la synthétisant, une information qui vient d'être assertée par voie de prédication explicite: en effet, l'énoncé *son supposé corrupteur reste invisible* justifie par anticipation les étiquettes lexicales *absent* et *fantôme* dans les SN démonstratifs subséquents, et l'énoncé *il est devenu la vedette du procès* renforce l'intégration contextuelle de l'adjectif *illustre* dans *cet illustre fantôme*.

La situation se présente tout différemment dans le second paragraphe, où, paradoxalement, c'est le contenu du prédicat verbal *est insoupçonnable* qui est le moins informatif, si on le compare à celui des SN démonstratifs anaphoriques qui précèdent. En effet, ce prédicat ne fait que surenchérir -en apportant une justification à caractère ironique- sur une information fournie verbalement dans le paragraphe qui précède, donc disponible en mémoire, information selon laquelle le président de la Lyonnaise des eaux n'a pas été inculpé. Et d'un point de vue pragmatique, ce sont incontestablement, dans ce passage, les têtes lexicales des différents SN démonstratifs, accompagnées le cas échéant de leurs expansions, qui contribuent à enrichir en attributs l'objet-de-discours désigné, et à étoffer les connaissances que le lecteur moyen peut avoir du référent. Le phénomène se déroule en l'occurrence sans qu'aucun appui contextuel ne vienne justifier le contenu des descripteurs utilisés.²

Si, à propos de ce passage, on se prête au jeu qui consiste à renverser la formule, en codant sous forme nominale l'information contextuellement la plus redondante et sous forme de prédicats verbaux les informations qui sont de nature à alimenter les connaissances des interlocuteurs, on obtient un texte informatif relativement banal, et stylistiquement non marqué:

4a. (...)

Cet homme insoupçonné est ex-secrétaire général du RPR, intime de Jacques Chirac; il pèse 100 milliards de chiffre d'affaires, vend ses services (eau, énergie, communication, construction) aux députés et maires des plus grandes villes de France; il dirige un groupe qui est mis en cause dans la plupart des affaires de corruption liées à l'eau et au béton, et il est un champion à répétition de la présomption d'innocence. (Texte remanié)

Le caractère plus factuel, moins violemment polémique du texte remanié tient vraisemblablement à l'abandon de la stratégie discursive illustrée dans le texte authentique, stratégie qui consiste à intégrer dans les SN anaphoriques, sous forme de prédication seconde, des éléments pourtant dotés d'une pertinence informationnelle maximale. Comme l'a observé Bogdanov (1993: 34) sur des bases statistiques, l'exploitation de la prédicativité secondaire caractérise certains styles et certains types de textes, notamment les textes argumentatifs par rapport aux textes narratifs.

2. Anaphore et prédication implicite

Observons plus en détail, à propos des anaphoriques en général, de quelle manière les expressions référentielles peuvent être mises à profit à la fois pour identifier un référent et pour prédiquer à son propos de l'information non déjà disponible en mémoire discursive.

Dans une série de travaux menés à Fribourg et Neuchâtel sur le thème des anaphores pronominales et lexicales³, nous avons mis l'accent sur le fait que le sujet engagé dans une opération référentielle dispose par définition, pour désigner tel ou tel référent discursif, d'un éventail relativement large d'expressions référentielles sémantiquement concurrentes, mais aux potentialités désignatives équivalentes. Les oppositions sémantiques qui existent entre désignateurs à potentialité référentielle identique ne suffisent donc pas, en elles-mêmes, à justifier les choix linguistiques qui sont opérés dans tel ou tel contexte.

Même dans le cas des anaphores pronominales, semble-t-il les plus contraintes, on peut mettre en lumière une certaine latitude dans l'emploi du désignateur, latitude qui se traduit le cas échéant par un "désaccord", c'est-à-dire une non congruence de marques morphologiques entre le pronom de rappel et son candidat-antécédent. Ainsi en est-il dans les contextes 5a et b:

5a. une de mes connaissances a une maison à Colombier dont **il** loue la moitié (oral, 25.9.91; **elle** serait utilisable à conditions référentielles égales)

5b. y a un de mes chats, **elle** s'appelle Sapristi (oral, corpus Thérèse Jeanneret; **il** serait utilisable à conditions référentielles égales)

Par leur marque de genre, les pronoms de rappel contenus dans 5 a et b présupposent un prédicat de dénomination qui, dans les deux cas, recatégorise le référent de manière inédite (dans 5a, *il* implique que l'objet-de-discours désigné a été implicitement doté d'une dénomination au masculin grammatical- on peut penser à *type, gars, ami, copain*, etc.;

de même, dans 5b, on peut supposer, selon toute vraisemblance, que *elle* doit sa marque de genre à un prédicat de dénomination implicite "*chatte*" (o)). De tels exemples montrent qu'un pronom anaphorique peut être surdéterminé au regard de l'état courant de la mémoire discursive, c'est-à-dire accomplir un acte référentiel tout en assurant subrepticement un certain apport d'information à propos du référent. Cet apport d'information relève d'une prédication seconde à fonction catégorisante.⁴

Dans 5, l'emploi du pronom met donc en jeu une procédure informationnelle complexe *identification + prédication implicite* (il est dès lors compréhensible que de tels emplois se montrent rétifs à un traitement qui serait fondé uniquement sur une prise d'indices "en surface"). Il s'ensuit que dans une anaphore pronominale libre, la congruence de marques de genre n'est pas une obligation grammaticale stricte: quand elle existe, elle relève non d'un phénomène d'accord *stricto sensu*, mais de l'application d'un principe pragmatique que nous avons appelé ailleurs principe d'*isonymie* ou de *conservation des dénominations courantes dans le discours*⁵. La violation du principe d'isonymie traduit, dans 5 a et b, le souci de surdéterminer l'opération d'anaphore en apportant des informations supplémentaires à propos de l'objet désigné. □ En l'occurrence, le marquage du genre assuré par le pronom est exploité pour recatégoriser implicitement un référent, lequel figure en mémoire sous une étiquette catégorielle différente de celle qui est présumée par le pronom en question.

Les anaphores lexicales, qui permettent par excellence d'associer des informations spécifiantes à des informations identifiantes, prêtent à des observations analogues, comme nous avons déjà eu l'occasion de le relever à propos des exemples 3 et 4.

6. Le métabolisme des lipides n'est possible que si certains acides gras polyinsaturés sont disponibles dans l'organisme. Notre organisme est incapable de synthétiser lui-même **ces acides gras polyinsaturés vitaux**, d'où la nécessité d'un apport exogène suffisant avec l'alimentation. (Publicité)

7. Ce type de fichier s'approprie une portion de la mémoire vive au démarrage du Macintosh, ce qui peut créer des conflits avec les autres programmes qui, eux aussi, ont besoin de **cette précieuse mémoire**. (Notice)

Dans 6, le descripteur complexe contenu dans le SN démonstratif peut être analysé comme suit: il comprend un catégorisateur *acides* accompagnés de deux sous-catégorisateurs appliqués successivement (*gras* et *polyinsaturés*); la présence de ces deux sous-catégorisateurs ne serait, notons-le, pas indispensable en anaphore démonstrative (comparer: *Notre organisme est incapable de synthétiser lui-même ces acides*, d'où la nécessité...). L'expansion *vitaux*, qui vient s'y ajouter, a un statut ambigu. Il peut passer pour un sous-catégorisateur supplémentaire, qui sélectionne une certaine sous-classe d'acides gras polyinsaturés, créant ainsi un sous-type. D'un point de vue discursif, le statut informationnel de cet adjectif, de même que celui de *précieuse* dans 7, est cependant plus complexe. On peut noter

(1) que la présence de ces adjectifs n'est pas indispensable à l'identification des *designata*;

(2) que les adjectifs *vitaux* et *précieuse* enchérissent sur du "déjà dit", sur l'information apportée par voie prédicative dans le contexte qui précède;

(3) qu'ils introduisent, chacun à sa manière, un élément évaluatif ou axiologique.

En d'autres termes, l'expansion remplit à chaque fois une fonction de redondance didactique, puisqu'elle insiste sur du déjà dit. En même temps, elle remplit une fonction argumentative et/ou persuasive, dans la mesure où les adjectifs utilisés comportent (de

manière inhérente ou afférente) des sèmes évaluatifs, de nature à auto-justifier le discours et/ou à orienter l'interprète vers certaines conclusions. Dans 6 par exemple, l'adjonction de *vitaux* contribue à dramatiser la situation de pénurie dont il est question (sa valeur argumentative s'accommoderait de la présence d'un connecteur adversatif comme *pourtant*). Dans 6 et 7, les adjectifs *vitaux* et *précieuse* remplissent donc une double fonction: ils corroborent l'information apportée par le texte tout en assurant un phénomène de prédication seconde à finalité argumentative.

L'apport d'information inédite par le biais du SN anaphorique est encore plus patent dans 8 et 9:

8. L'Egypte compte une danseuse du ventre pour 5000 habitants, et un médecin pour 1320 habitants. **Ces 12 000 femmes**, qui animent les soirées, ont rapporté au Trésor 14,7 millions de dollars [...] en 1994. (*L'Hebdo*, 8.2.1994)

9. Contrairement aux croyances, les célèbres chiens du Grand-Saint-Bernard ne participent plus guère aux expéditions de sauvetage. L'élevage se poursuit, mais à cette période de l'année, **les quinze animaux** ont déjà rejoint leur quartier d'hiver en plaine, à Martigny. (*La Suisse*, 26.12.1990; *les célèbres chiens du Grand-Saint-Bernard* représentent la première mention de l'objet)

Le rôle que peuvent jouer, dans la prédication seconde, tout ou partie des composants du SN démonstratif est bien illustré par l'exemple 8, qui présente plusieurs phénomènes intéressants. D'abord, il saute aux yeux que l'anaphore démonstrative au pluriel n'opère pas une reprise superficielle du SN "une danseuse du ventre", et enclenche sur un certain état du savoir partagé. D'autre part, l'ajout à l'hyperonyme *femme* -banal en pareille position- d'un adjectif numéral fait progresser l'information de manière aussi décisive que ne le ferait une prédication autonome: car il apporte une indication chiffrée qu'il serait impossible de calculer à partir de l'information fournie à ce point du texte. Plus clairement que dans 6 et 7, la détermination accompagnant l'hyperonyme a ici fonction de prédication seconde, et son rôle équivaut *grosso modo* à celui d'une apposition du type *au nombre de 12 000*. Dans l'exemple 9, la présence du défini *le* est de nature à investir le descripteur *quinze animaux* d'une fonction identificatoire (Corblin 1987). Cependant, sous couleur d'identifier, il est frappant de constater que la description définie introduit une indication chiffrée, informationnellement pertinente pour une large majorité de lecteurs.

Dans d'autres cas, illustrés par 10 et 11, c'est au nom-tête lui-même qu'incombe la fonction de recatégoriser le référent de manière inédite et d'enrichir l'objet en propriétés non déjà disponibles en mémoire. Les exemples ci-dessous témoignent, comme le second paragraphe de 4 commenté plus haut, de l'existence de reclassifications non étayées par le contexte verbal, particulièrement exploitées en l'absence de tout risque d'ambiguïté référentielle.

10. Plus de 1500 salariés de la Ville de Paris sont en grève. **Ces vacataires**, employés dans les centres de loisirs, vont subir des baisses de salaires de 30 à 50%. (*Canard enchaîné*, 10.6.92)

11. Oui, Waltraud Wagner, 31 ans, était une aide zélée quoiqu'un peu rude avec ses têtes de Turcs. "Très dévouée et très active", précise le médecin-chef Salocher. Ayant interrompu ses études d'infirmière, **la célibataire** travaillait à Lainz depuis 1975. (Presse)

Afin de généraliser la description des exemples 10 et 11 et des exemples 8 et 9, nous analyserons ces descriptions comme contenant, à titre d'identificateur, un nom zéro,

suivi d'un déterminant mis au service d'une prédication adventice, soit: ces *NØ vacataires*, la *NØ célibataire*.

3. Fonctions de la prédication seconde dans les expressions anaphoriques

L'établissement d'une typologie exhaustive des fonctions de la prédication seconde dans les anaphores excède largement les limites imparties à la présente étude. Les exemples précédemment examinés permettent cependant de dégager quelques visées pragmatiques fondamentales.

- Un premier objectif, relativement trivial, se dégage d'exemples comme 5, 8, 9, 10 et 11: il conduit, grâce à la prédication seconde, à économiser une prédication explicite, plus coûteuse en moyens verbaux, de manière à gagner à la fois du temps et/ou de l'espace typographique. Les séquences suivantes sont des exemples presque caricaturaux de ce phénomène, que ce soit en anaphore démonstrative comme dans 12 ou en anaphore définie comme dans 13:

12. Malheureusement, une hépatite virale mit un terme à toutes ses activités sportives. C'est durant **cette année de convalescence avec repos complet par ordre du médecin**, que les parents de Rémy déménagèrent à Melun. (*Pleine-Forme Magazine*, 11-12. 1989)

13. Côté metteur en scène, une femme de 35 ans, née sous les feux de la rampe. Son père n'est autre que le Français Jean Michon, l'un des plus prestigieux dompteur d'Europe.

Avant de virer aux fauves, **l'épouse du patron de l'Olympia et mère d'un garçon de 3 ans** s'est illustrée au trapèze et à l'acrobatie au sol, notamment au cirque Jean Richard. (Presse)

Dans les deux exemples qui précèdent, l'économie porte sur des prédictions non évaluatives, qui en contexte prendraient préférentiellement la forme de prédictions "premières" (et non de relatives ou d'appositions, cf. ex. 3). De plus, leur contenu ne peut que très difficilement être considéré comme faisant partie du savoir partagé, si ce n'est pour de rares initiés. Le malaise qui en découle à la lecture tient sans doute à la complexité excessive des SN, et peut-être aussi au fait que des informations qui sont, somme toute, de même nature, soient données alternativement par voie de prédication première et par voie de prédication seconde (cf. 4, second paragraphe).

- Un deuxième objectif, non exclusif avec les précédent, est de nature argumentative. Il est sensible dans 6 et 7 qui, on l'a vu, mettent en jeu des adjectifs marqués axiologiquement. C'est aussi le cas dans l'exemple 14:

14. Chez Corinna Bille, femme de l'empathie, des saveurs et des passions, la poésie, pensions-nous, n'existait à son meilleur niveau que mêlée aux récits.

Ses poèmes sont restés marginaux. Les premiers à paraître furent ceux du "Pays secret", réédités maintenant mais publiés en 1961 par Treize Etoiles, à Sierre, dans un volume d'une bonne épaisseur qui plaisait à **cette ennemie des plaquettes**. (*Le Nouveau Quotidien*, 3.5.1996)

Dans cet exemple, caractéristique d'un style recherché, la paraphrase est constituée comme dans 10 et 11 d'un identifieur zéro accompagné d'une prédication adventice. Investie d'une évidente fonction explicative, elle équivaut pragmatiquement à une subordonnée causale (le volume épais lui plaisait *parce qu'elle* était ennemie des plaquettes); par son contenu, elle permet d'accroître à moindres frais la pertinence générale de l'énonciation en cours.

4. Fonction interactive de la prédication implicite: la mise à jour du savoir partagé

Pour conclure tout provisoirement, je mettrai l'accent sur le rôle de la prédication seconde dans la gestion interactive de la mémoire discursive. En effet, il est bien connu que la résolution des expressions référentielles peut faire difficulté quand certaines connaissances lexicales ou encyclopédiques exploitées par le locuteur font défaut à tout ou partie des allocutaires. Le problème se pose particulièrement en cas d'emploi d'un terme savant ou technique, ou quand un nouvel objet de discours, non encore pourvu de propriétés en mémoire discursive, est introduit par l'intermédiaire d'un nom propre. Or, en pareille situation, il arrive fréquemment que le rappel anaphorique soit rentabilisé en vue d'une mise à jour discrète du savoir partagé par les interlocuteurs.

Ainsi en va-t-il dans 15 et 16, où le discours thématise explicitement le problème des disparités qui existent dans la compétence lexicale et encyclopédique des sujets:

15. Plus personne ne s'intéresse réellement à l'artichaut et les travaux scientifiques commencent à dater. Néanmoins ils existent. Les Japonais notamment ont découvert que **ce chardon** (car c'en est un) abaissait sensiblement le cholestérol et qu'il stimulait la production de la bile par le foie. (*Marie France*, février 1996)

16. Connaissez-vous le fucus vesiculosus? **Cette algue brune** est très riche en iode [...] (*Femme actuelle*, 30.3.91)

Ces exemples présentent l'un et l'autre des anaphores démonstratives par hyperonyme simple ou corrigé. Dans 15 toutefois, c'est le catégorisateur hyperonymique qui est susceptible d'apparaître, en tant que désignateur du référent visé, comme inédit ou surprenant. Dans 16 au contraire, le lexème technique figure dans le désignateur qui constitue la première mention de l'objet (*le fucus vesiculosus*), et l'anaphore démonstrative par hyperonyme en fournit une paraphrase explicative. Ces deux routines anaphoriques obéissent à un même schéma sémantique, mais s'opposent d'un point de vue pragmatique (l'anaphore est didactique dans un cas, définitionnelle dans l'autre, cf. Reichler-Béguelin 1993 et 1995). On retrouve ces schémas textuels respectivement dans 17 et 18 d'une part, qui sont des anaphores didactiques, et 9 et 20 d'autre part, qui sont des anaphores définitionnelles. La fréquence des exemples atteste la vitalité de ces routines discursives, particulièrement adaptées au texte informatif, qu'il soit scientifique ou de vulgarisation.

17. Ensuite, le traitement morphodynamique de la syntaxe permet de déduire des schèmes actantiels "archétypiques" supportant des rôles sémantiques casuels universels. **Ces Gestalten** sont d'origine perceptive et non descriptibles dans le cadre des grammaires formelles. (Texte scientifique)

18. Quarante millions de mites ont envahi la nouvelle Assemblée pénétrant dans le système d'air conditionné, bloquant les fenêtres, envahissant les couloirs. Attirés par les lumières, **les acariens** empêchent les parlementaires de travailler. (*La Suisse*, 4.11.1988)

19. - Attention à l'auriculaire, dit toujours M. Soubasson, qui s'est fait indiquer les noms scientifiques des doigts de la main, et qui trouve que le latin est une bien belle chose, vu que c'est toujours avec **ce petit doigt** qu'il se fouille l'oreille. (Vallès, *L'enfant*, 261)

20. La bernacle était supposée naître, dans les régions boréales, des coquilles accrochées au bois pourri des navires. L'empereur, sceptique, envoya des messagers en Norvège, qui lui confirmèrent que **cette oie** faisait son nid dans des lieux écartés et peu accessibles. (D. Fernandez, *Le radeau de la Gorgone*, p. 56)⁶

Au vu des exemples examinés dans la présente étude, la question se pose, en définitive, de savoir pourquoi les discours -ou du moins certains d'entre eux- exploitent avec autant de constance les ressources de la prédication seconde. Les extraits précédents suggèrent des éléments de réponse. En effet, les phénomènes informationnels dont témoignent 15-22 ont pour avantage pragmatique insigne d'adapter le discours à un auditoire peu homogène (cf. Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1970). En l'occurrence, un lecteur expert, qui connaît déjà les propriétés du référent dont il est question dans le texte, traitera les paraphrases anaphoriques comme purement identifiantes, sans avoir à subir les redondances qu'introduiraient des prédications explicites de catégorisation et/ou de dénomination telles que "La bernacle est une sorte d'oie", "On donne le nom de bernacle à une oie des régions boréales", etc. Le lecteur non informé, en revanche, devra par la force des choses traiter les paraphrases anaphoriques comme contenant des prédications secondes; de ce fait, il sera aussi mis en demeure d'exploiter une compétence d'ordre textuel -en l'occurrence une certaine maîtrise des routines anaphoriques- pour élaborer concrètement sa compétence lexico-encyclopédique.

Les mécanismes subtils liés à la prédication seconde dans les anaphores permettent donc de saisir, pour ainsi dire en direct, de quelle manière interagissent les connaissances d'arrière-plan et les connaissances que le sujet construit par l'intermédiaire du discours.

Bibliographie

- APOTHÉLOZ, D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, thèse de l'Université de Neuchâtel, Droz, Genève-Paris.
- APOTHÉLOZ, D., 1995, "Sémantique des nominalisations et des substantifs prédicatifs", *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 23, p. 143-173.
- APOTHÉLOZ, D., REICHLER-BÉGUÉLIN, M.-J., 1995, "Construction de la référence et stratégies de désignation", *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 23, p. 227-271.
- APOTHÉLOZ, D., REICHLER-BÉGUÉLIN, M.-J., (à paraître), "Demonstrative NPs and associativity".
- BERRENDONNER, A., REICHLER-BÉGUÉLIN, M.-J., 1995, "Accords associatifs", *Cahiers de praxématique* 24, p. 21-42.
- BERRENDONNER, A., REICHLER-BÉGUÉLIN, M.-J. (éds), 1995, *Du syntagme nominal aux objets de discours. SN complexes, nominalisations, anaphore. Travaux Neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 23.
- BLINKENBERG, A., 1950, *Le problème de l'accord en français moderne. Essai d'une typologie*, Copenhague.
- BOGDANOV, V. V., "Les niveaux de prédictivité en russe moderne", in SÉRIOT, P. (éd.), *Relations inter- et intra-prédicatives*, Université de Lausanne, Institut de Linguistique et des Sciences du Langage, Cahier no 3, p. 21-38.
- CHAROLLES, M., 1990, "Anaphores associatives: problèmes de délimitation", *Verbum* 13/3, p. 119-148.
- CORBLIN, F., 1983, "Les désignateurs dans les romans", *Poétique* 54, p. 199-211.
- CORBLIN, F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*, □Droz, Genève-Paris.
- CORBLIN, F., 1992, "Démonstratif et nomination", in Morel, M.-A., et Danon-Boileau, L. (éds), *La deixis*, PUF, Paris, p. 439-448.

- CORNISH, F., 1994, "Agreement and discourse: from cohesion to coherence", *Journal of French Language Studies* 4 (2), p. 191-213.
- DUBOIS, D. et alii, 1991, *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*, Presses du CNRS, Paris.
- FORSQREN, M., 1988, "Apposition adnominale: déterminants et ordre des constituants", *Travaux de linguistique* 17, p. 137-157.
- GAK, V.G., 1993, "Les relations prédicatives à la lumière de l'asymétrie linguistique", in SÉRIOT, P. (éd.), *Relations inter- et intra-prédicatives*, Université de Lausanne, Institut de Linguistique et des Sciences du Langage, Cahier no 3, p. 91-106.
- KLEIBER, G., 1986, "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate." *Langue Française* 72, p. 54-79.
- KLEIBER, G., 1988, "Sur l'anaphore démonstrative", in : MAURAND, J. (éd.), *Nouvelles recherches en grammaire*. Université de Toulouse-le-Mirail, p. 51-74.
- LYONS, J., 1978, *Éléments de sémantique*, Larousse, Paris.
- LYONS, J., 1990, *Sémantique linguistique*, édition revue, Larousse, Paris.
- MARANDIN, J.-M., 1986, "Ce est un autre. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif", *Langages* 81, p. 75-89.
- MELIS, L., "La prédication seconde: présentation", *Travaux de linguistique* 17, p. 7-12.
- MONDADA, L. et DUBOIS, D., 1995, "Construction des objets de discours et catégorisation: une approche des processus de référenciation", *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 23, p. 273-302.
- PERELMAN, C., OLBRECHTS-TYTECA, L., 1970, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, 4e édition, Editions de l'Université de Bruxelles.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J., 1993, "Faits déviants et tri des observables", *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 20, p. 89-109.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J., 1995, "Alternatives et décisions lexicales dans l'emploi des expressions démonstratives", *Pratiques* 85, p. 53-87.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J., à paraître, "Anaphores non catégorisantes, structures lexicales, et cognition", in FRUYT, M. et VALENTIN, P. (éds), *Lexique et cognition. Actes du Colloque de Paris-Sorbonne, sept. 1994*.
- SCHNEDECKER, C., 1992, *Référence et discours: chaînes de référence et redénomination (Essai sur l'emploi en seconde mention du nom propre)*, Thèse de doctorat, Université des Sciences humaines de Strasbourg.
- SÉRIOT, P., 1985, *Analyse du discours politique soviétique*, Institut d'études slaves, Paris.
- SÉRIOT, P., 1986, "Langue russe et discours politique soviétique: analyse des nominalisations". *Langages* 81, p. 11-41.
- SÉRIOT, P., 1993, "La grande partition: enchâssement syntaxique, stratification énonciative et mémoire du texte", in SÉRIOT, P. (éd.), *Relations inter- et intra-prédicatives*, Université de Lausanne, Institut de Linguistique et des Sciences du Langage, Cahier no 3, p. 235-260.

¹ Cf. en particulier Corblin 1987, 1992, Kleiber, 1988, et aussi, ici même, la contribution de M. van Peteghem.

² Ni l'analyse en termes de sujet-prédicat, ni celle en termes de thème-rhème, ne sont semble-t-il aptes à rendre compte pleinement de ce qui se passe ici au plan de la transmission d'information.

³ Projets FNRS 12-27794.89, 12-3375.92 et 12-39611.93.

⁴ Pour Corblin 1992, la (re)classification ne se laisse réduire ni à la prédication, ni à la présupposition. Dans le présent article, j'utilise cependant la notion de prédication de manière générique, en considérant que les opérations de catégorisation et de (re)dénomination sous-jacente à l'emploi de certains anaphoriques peuvent être décrites comme des types particuliers de prédication seconde.

⁵ Pour plus de détails, voir Berrendonner et Reichler-Béguelin, 1995.

⁶ Il n'est guère surprenant de retrouver l'anaphore de type définitionnel dans des appositions, domaine privilégié de la prédication seconde (Forsgren 1988:151):

21. Vous trouverez là des baguettes d'encens et des lampes à alcool, des vélos et des paréos, des tisanes pour la fièvre et des dodos, **ces oiseaux**, souvenirs de ceux à jamais disparus... (Presse)

22. Les bactéries, bonnes ou mauvaises, sont constituées d'une seule et unique cellule. Elles se reproduisent par scission, ce qui les distingue des levures, **ces champignons unicellulaires qui procréent par bourgeonnement**. (*Marie France*, février 1996)